

COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE BOURNONCLE-SAINT-PIERRE ET SAINT-GERON

Séance du 28 octobre 2022

En date du vingt-huit octobre deux mille vingt-deux, la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE et SAINT-GERON s'est réunie, à neuf heures, en mairie de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BOST, commissaire enquêteur désigné par le Tribunal judiciaire du Puy-en-Velay conformément à l'article L121-4 du Code rural et de la pêche maritime (CRpm).

Dûment convoqués par Monsieur le Président, étaient présents, avec voix délibératives, les membres désignés suivants :

- Madame Marie-Christine EGLY, Maire de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE,
- Monsieur Roger GARDEIX, adjoint au Maire de SAINT-GERON,
- Monsieur Michel TIVEYRAT, propriétaire de bien foncier non bâti élu par le Conseil municipal de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE,
- Monsieur Alain ALZAIS, propriétaire de bien foncier non bâti élu par le Conseil municipal de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE,
- Monsieur Jean-Louis BLANDIN, propriétaire de bien foncier non bâti élu par le Conseil municipal de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE,
- Monsieur Pascal CHARBONNIER, propriétaire de bien foncier non bâti élu par le Conseil municipal de SAINT-GERON,
- Monsieur Jean-Marc CURABET, exploitant désigné par la Chambre d'agriculture pour la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE,
- Monsieur Frédéric OLLIER, exploitant désigné par la Chambre d'agriculture pour la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE,
- Monsieur Frédéric BEURRIER, exploitant désigné par la Chambre d'agriculture pour la commune de SAINT-GERON,
- Monsieur Éric BLANDIN, exploitant désigné par la Chambre d'agriculture pour la commune de SAINT-GERON,
- Monsieur Serge TREMOUILERE, personne qualifiée en matière de faune, flore et protection de la nature et des paysages,
- Monsieur Damien ROCHE, personne qualifiée en matière de faune, flore et protection de la nature et des paysages,
- Monsieur Jean-Pierre BARTHOMEUF, Chef du Pôle BRIOUDE-LANGEAC à la Direction des services techniques (DIST) du Département de la Haute-Loire désigné par Madame la Présidente du Conseil Départemental,
- Madame Christelle VIGNAL, déléguée du Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFiP) de la HAUTE-LOIRE.

Dûment convoqués par Monsieur le Président, étaient présents, sans voix délibérative, les membres suppléants désignés suivants :

- Monsieur Amaury TREMOULIERE, propriétaire de bien foncier non bâti élu par le Conseil municipal de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE, suppléant,
- Monsieur Bernard ROCHE, propriétaire de bien foncier non bâti élu par le Conseil municipal de SAINT-GERON, suppléant,
- Monsieur Jean-Mathieu CHAZELLE, exploitant désigné par la Chambre d'agriculture pour la commune de Bournoncle-Saint-Pierre, suppléant, à compter de quatorze heures cinquante-cinq,
- Monsieur Thierry BOUCHET, personne qualifiée en matière de faune, flore et protection de la nature et des paysages, suppléant,
- Monsieur Jérôme FRITEYRE, adjoint au Chef du Pôle BRIOUDE-LANGEAC à la Direction des services techniques (DIST) du Département de la Haute-Loire désigné par Madame la Présidente du Conseil Départemental.



Dûment convoqués par Monsieur le Président, étaient excusés les membres suivants :

- Monsieur Roger PORTAL, commissaire enquêteur, suppléant de Monsieur le Président de la CIAF,
- Monsieur Michel BERGOUIGNOUX, Conseiller départemental du canton de Brioude, représentant Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Loire,
- Madame Brigitte SOUCHON, Maire de SAINT-GERON,
- Madame Christine CATINOT, adjointe au Maire de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE,
- Monsieur Denis BARRET, technicien à la Fédération des chasseurs de la HAUTE-LOIRE, personne qualifiée en matière de faune, flore et protection de la nature et des paysages, suppléant
- Messieurs Yannick MONLOUIS, Directeur déléguée Développement Durable et Sports et Eloi RONDEAU, fonctionnaires du Département de la Haute-Loire désignés par Madame la Présidente du Conseil Départemental,
- Madame Marjorie CHANSEAUME, déléguée du Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFiP) de la HAUTE-LOIRE.

Ont participé à titre consultatif, sans prendre part aux délibérations :

- Messieurs Sébastien BARRAUD et Fabien MATHE, représentants de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, maître d'ouvrage du projet routier RN102,
- Madame Armelle RANNOU et Monsieur Bernard BEUGER du cabinet GEOVAL Selarl de Géomètres-Experts,
- Madame Laurence GELAT du bureau d'études CESAME,
- Madame Myriam BERNARD, Adjointe au chef de Service Environnement Forêt, Responsable de l'unité Eau et Milieux Aquatiques et Monsieur Pascal AVONT, représentant le Service Environnement Forêt de la Direction Départementale des Territoires de la HAUTE-LOIRE.

Étaient également excusée :

- Madame Laurence GORY, représentant la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire.

La feuille d'émargement est annexée au présent procès-verbal (PV).

Le secrétariat est assuré par Monsieur Sébastien CUBIZOLLES, responsable des aménagements fonciers à la Direction déléguée Développement Durable et Sports au Département de la Haute-Loire.

Monsieur le Président ayant constaté que la Commission réunissait les conditions réglementaires définies par l'article R121-4 du CRpm pour pouvoir valablement délibérer, déclare la séance ouverte.

Avant l'examen de l'ordre du jour, la parole est donnée aux représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Durant la consultation des propriétaires sur l'avant-projet des demandes de travaux sur des haies biologiques ou hydrauliques ont été formulées.

Mme la Sous-Préfète a été alertée par les agriculteurs lors d'une réunion au sujet du chantier de la RN 102 le 29 juin dernier qui ont mis en avant la nécessité de pouvoir envisager certains travaux afin de contribuer à l'amélioration des conditions d'exploitations des nouvelles parcelles et nouveaux ilots.

Les représentants de la Direction Départementales des Territoires (DDT) de la HAUTE-LOIRE indiquent que ces situations seront appréhendées sur le terrain au cas par cas, en présence de Mme la Sous-Préfète, des services de la DDT et des agriculteurs. Le cas échéant, la visite permettra d'envisager les compensations aux éventuelles destructions de haies.

Ces compensations devront être prévues à hauteur de 2 mètres linéaires implantés pour 1 mètre linéaire supprimé. A noter que ces demandes de suppression et de compensation sont accordées à titre exceptionnelle et sur demandes dûment justifiées par les agriculteurs après expertise au cas par cas (certaines haies ont un véritable rôle hydraulique ou biologique). Par ailleurs, doit être également prévue la protection des plantations de haies du programme de travaux connexes conformément aux dispositions du Code rural et de la pêche maritime (cf. L126-3 : demandes faites par les propriétaires et les exploitants).

Le cas échéants, ces travaux seront intégrés au projet avant la finalisation de l'étude d'impact.



Il est ensuite procédé à l'examen de l'ordre du jour qui est le suivant :

- cessions de petites parcelles sous seing privés,
- propositions de la sous-commission suite à la consultation sur l'avant-projet
- validation du projet avant étude d'impact,
- questions diverses.

La commission a suspendu ces travaux de douze heures quinze à treize heures trente environ.

Cessions de petites parcelles sous seing privés

M. Sébastien CUBIZOLLES, secrétaire, présente les projets de cessions sous seing privé :

- Cession de la parcelle ZB 150 sur la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE par Mme Mauricette TIXIDRE, Mme Christiane TIXIDRE née CURABET et Mme Emilja TIXIDRE née DZIOB à M. Jean-Marc CURABET. Ce projet de cession fait suite à un premier projet de cession présenté à la CIAF du 25 mars 2019 établi avec M. René TIXIDRE, décédé.

- Cession des parcelles A 1015 et A 1016 sur la commune de SAINT-GERON par M. Thomas TIXIER, M. Roland TIXIER, Mme Marion TIXIER, M. Emmanuel MUSA et Mme Josiane Musa veuve de M. Michel MUSA Mme Mauricette à M. Roger GARDEIX. Ce projet de cession fait suite à un premier projet de cession présenté à la CIAF du 25 mars 2019 et établi avec Mme Marie MUSA née HUGON décédée.

- Cession de la parcelle ZB 52 sur la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE par M. Jacques ESTIC et Mme Sylvie ESTIC née BOURREL à M. Damien ROCHE et Mme Audrey ROCHE née PLANTIN.

- Cession de la parcelle ZC 26 sur la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE par M. Jean-Bernard FAURE, Mme Catherine FAURE et Mme Nicole FAURE née PRADON à M. Alex OLEON.

- Cession de la parcelle ZC 46 sur la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE par M. Jean-Bernard FAURE, Mme Catherine FAURE et Mme Nicole FAURE née PRADON à M. Frédéric OLLIER.

- Cession de la parcelle A 1604 sur la commune de SAINT-GERON par Mme Yvette AVINAIN née CHABANEL à Mme Liliane COUVE née MERCIER.

- Cession des parcelles ZH 99, ZH 104 et ZH 108 sur la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE par le GFA PEYCELON (Mme Rosine ISABELLE née PEYCELON, gérante, M. Bertrand PEYCELON, Mme Christine MICHAELIS née PEYCELON, Mme Laurence AUBERT née PEYCELON, Mme Roselyne ISABELLE et M. Emmanuel PEYCELON) à M. Claude BOUDON.

- Cession de la parcelle ZA 33 sur la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE par Mme Maryse CORNET née GRANET, M. Stéphane GRANET et Mme Eliane GRANET née LAURENT à M. Thierry RIOCROS et Mme Josiane RIOCROS née THONAT.

- Cession de la parcelle ZH 224 sur la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE par Mme Anne-Marie PORTE née PORTALIER et Mme Elizabeth AUDENIS née PORTE à M. Jean-Matthieu CHAZELLE.

- Cession de la parcelle ZC 9 sur la commune de BOURNONCLE-SAINT-PIERRE par M. Bernard CLAUD à M. Jean-Matthieu CHAZELLE.

Propositions de la sous-commission suite à la consultation sur l'avant-projet

Le cabinet GEOVAL présente les propositions de la sous-commission qui s'est réuni le 3, 10 et 17 juin 2022 pour examiner les observations formulées durant la consultation qui s'est déroulée du 22 février 2022 au 4 mars 2022.

Deux situations sur la commune de SAINT-GERON n'ont pas permis à la sous-commission d'émettre de propositions sur les secteurs suivants :

- en aval du hameau de Gizaguet (entre Gizaguet et Arvant),
- au sud de SAINT-GERON (entre la RD 195, le chemin allant de SAINT-GERON à BOURNONCLE-SAINT-PERRE et le ruisseau de Riomartin).

Différentes hypothèses sont présentées aux membres de la CIAF.



Le Président demande ensuite aux membres de la CIAF concernés par ces secteurs de sortir le temps des délibérations.

Après en avoir délibéré, le Président demande à passer au vote à main levée accepté par tous. La Commission émet :

- un avis favorable à la majorité moins une abstention pour le secteur en aval de Gizaguet,
- un avis favorable à la majorité moins une abstention pour le secteur au sud de SAINT-GERON,
- un avis favorable pour les propositions de la sous-commission à la majorité moins une abstention.

Questions diverses

Des précisions sont apportées aux membres sur les prochaines étapes de la procédure :

- finalisation de l'étude d'impact,
- transmission de l'étude d'impact à l'Autorité environnementale,
- avis de l'Autorité environnementale,
- réunion de la CIAF pour validation du projet,
- enquête publique sur le projet (plan parcellaire et programme de travaux connexes).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance vers seize heures trente.

Le Président,



Jean-Philippe BOST

Le Secrétaire,

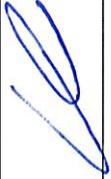


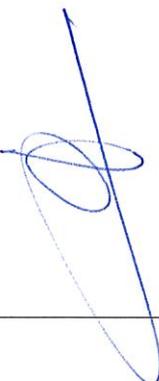
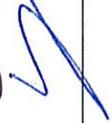
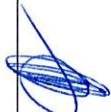
Sébastien CUBIZOLLES

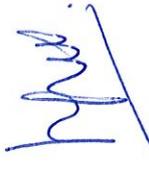


**FEUILLE D'EMARGEMENT
C.I.A.F. DE BOURNONCLE ST PIERRE – ST GERON**

Séance du 28 octobre 2022

	TITULAIRES		SUPPLEANTS / REPRESENTANTS	
	Prénom NOM	Signature	Prénom NOM	Signature
Président	Jean-Philippe BOST		Roger PORTAL	
Maire de Bournoncle St Pierre	Marie-Christine EGLY, Maire		Christine CATINOT, adjointe	Excusée
Maire de St Geron	Brigitte SOUCHON, Maire		Roger GARDEIX, adjoint	
Propriétaires biens fonciers non bâtis élus par les Conseils municipaux commune de Bournoncle-St-Pierre	Michel TIVEYRAT			
	Alain ALZAIS		Amaury TREMOULIERE	
	Jean-Louis BLANDIN		Bernard ROCHE	
commune de Saint-Géron	Pascal CHARBONNIER			

	TITULAIRES		SUPPLEANTS / REPRESENTANTS	
	Prénom NOM	Signature	Prénom NOM	Signature
Exploitants désignés par Chambre d'Agriculture commune de Bournoncle-St-Pierre	Jean-Marc CURABET		Jean-Mathieu CHAZELLE	
	----- Frédéric OLLIER			
	----- Frédéric BEURRIER		Vincent MEYNADIER	
	----- Eric BLANDIN			
Personnes qualifiées en matière de faune, flore et protection nature et paysages	Serge TREMOULIERE		Serge THONAT	
	Damien ROCHE		Thierry BOUCHET	
	Jean-Luc RIGAUD		Denis BARRET	Excusé
Fonctionnaires désignés par la Présidente du Conseil Départemental	Yannick MONLOUIS	Excusé	Eloi RONDEAU	Excusé
	Jean-Pierre BARTHOMEUF		Jérôme FRITEYRE	

	TITULAIRES		SUPPLEANTS / REPRESENTANTS	
	Prénom NOM	Signature	Prénom NOM	Signature
Représentants de la Présidente du Conseil Départemental	Michel BERGOUIGNOUX	Excusé	Sophie COURTIME	
Délégué du Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFiP)	Christelle VIGNAL		Marjorie CHANSEAUME	Excusée

QUORUM : 9 membres présents avec voix délibératives

<u>Membre consultatif :</u> Représentant du maître d'ouvrage de la route (DREAL Auvergne Rhône-Alpes)	Sébastien BARRAUD		
<u>Membre consultatif :</u> Représentant du maître d'ouvrage de la route (DREAL Auvergne Rhône-Alpes)	Fabien MATHE		
<u>Membre consultatif :</u> Représentant de la Chambre d'agriculture	Laurence GORY	Excusée	
<u>Membre consultatif :</u> Représentant de la DDT	Pascal AVONT <i>M. Avont BERNARD</i>		
<u>Membre consultatif :</u> Géomètre-expert agréé du Cabinet GEOVAL	Armelle RANNOU		
<u>Membre consultatif :</u> Technicien du Cabinet GEOVAL	Bernard BEAUGER	<i>Beauger</i>	
<u>Membre consultatif :</u> Chargée d'étude du bureau d'études CESAME	Laurence GELAT	